

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Pour le financement du projet

APPUI AUX CENTRES TECHNIQUES INDUSTRIELS MAROCAINS

à travers :

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce du Maroc avec le soutien de l'Agence Espagnole de la Coopération Internationale pour le Développement (AECID)

SOMMAIRE

I.	Contexte	3
II.	Objet	3
III.	Objectif	4
IV.	Calendrier	4
V.	Axes d'accompagnement	4
VI.	Candidature	5
VII.	Processus de sélection et contractualisation	6
1.	Présentation du dossier :	6
2.	Présélection des dossiers de candidature	6
3.	Evaluation et sélection :	6
4.	Contractualisation et paiement :	7
VIII.	Informations complémentaires	7
1.	Clauses de confidentialité	7
2.	Note sur les Centres techniques industriels marocains	7

I. Contexte

Dans le cadre de la coopération entre le Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) du Maroc avec l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID), un programme d'appui à la consolidation des Centres Techniques Industriels (CTI) comme plateformes au service des entreprises industrielles pour accroître leur productivité, leur qualité, leur innovation et leur intégration au sein des filières, a été défini avec une décision d'octroi de la partie espagnole de **1 million d'euros**.

Ce projet permettra aux CTI marocains de bénéficier de l'assistance technique et de l'expertise de l'Espagne qui dispose d'un tissu important de centres techniques industriels dans les différentes filières productives.

Les centres techniques industriels marocains concernés par cet appel à manifestation d'intérêt sont :

- CETEMCO** : Centre des Techniques et Matériaux de Construction
- CERIMME** : Centre d'Etudes et de Recherches des Industries Métallurgiques, Mécaniques, Electriques et Electroniques
- CTTH** : Centre Technique du Textile et de l'Habillement
- CETIA** : Centre Technique des Industries Agroalimentaires
- CTPC** : Centre Technique de Plasturgie et de Caoutchouc
- CTIBA** : Centre Technique des Industries du Bois et de l'Ameublement
- CMTC** : Centre Marocain des Techniques du Cuir
- CETIEV** : Centre Technique des Industries pour Equipements de Véhicules
- CERIC** : Centre d'Etude et de Recherche en Industrie Céréalière

A cet égard, l'Agence Espagnole de la Coopération Internationale pour le Développement lance, en concertation avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce, l'appel à manifestation d'intérêt relatif à ce projet, dans le but d'identifier et de sélectionner, les centres techniques espagnols qui seront éligibles à coopérer, dans le cadre de ce projet, avec les centres techniques marocains.

II. Objet

Le présent appel à manifestation d'intérêt doit permettre de sélectionner les centres techniques espagnols, souhaitant réaliser un accompagnement des centres techniques industriels marocains incluant la formation, la montée en compétence et le transfert de savoir-faire aux cadres, et ce autour des thématiques proposées par ces centres marocains.

Une fois le choix du centre espagnol est effectué, une convention entre le centre technique industriel marocain et le centre espagnol portant sur les actions arrêtées doit être élaborée.

La nature des actions et les prix proposés par le centre espagnol retenu pourront être révisés

et seront soumis à l'approbation des partenaires, une fois définitifs ils seront contenus dans la Convention d'accompagnement.

L'offre du centre espagnol peut se limiter à une partie des actions, comme elle peut couvrir toutes les actions demandées.

La description des besoins et actions demandées des centres techniques sont données en annexe.

III. Objectif

Contribuer au développement des Centres techniques industriels (CTI), dans le cadre de la coopération avec l'AECID, pour en faire de véritables plates-formes techniques et technologiques au service des écosystèmes industriels et de l'industrie nationale, avec une vision plus stratégique qui renforce la recherche et développement et l'innovation au niveau local et international, à travers l'expertise et l'expérience des centres techniques espagnols homologues.

IV. Calendrier

Le calendrier de cet appel à manifestation d'intérêt se présente comme suit :

Etapes clés	Date
Lancement de l'AMI	04 juin 2024
Dépôt des candidatures	Du 05 juin jusqu'au 26 juin 2024
Evaluation des candidatures et annonce des résultats	Juillet 2024

Les dossiers de candidature doivent parvenir aux deux adresses ci-dessous :

Ministère de l'Industrie et du Commerce du Maroc

E-mail : elgraoui@mcinet.gov.ma

Agence Espagnole de Coopération

Internationale pour le Développement (AECID)

E-mail : otc.rabat@aecid.es

V. Axes d'accompagnement

- Renforcement des relations institutionnelles entre l'Espagne et le Maroc grâce à des partenariats entre les Centres techniques marocains et leur réseau (RECTIM) et leurs homologues espagnols.
- Élaboration de mécanismes de transfert de technologie pour l'innovation et en matière de certification et d'étiquetage (labellisation) des produits.
- Amélioration de la capacité des laboratoires des CTI par éventuellement des équipements complémentaires et spécifiques et un transfert de connaissances entre

les centres espagnols et marocains.

- Mise en place de mécanismes de diffusion et de communication pour améliorer la visibilité des Centres au niveau national, à travers le réseau des CTI, et faciliter le rapprochement des Centres vis-à-vis des entreprises industrielles.

VI. Candidature

Le dossier de candidature relatif à cet appel à manifestation d'intérêt doit comprendre ce qui suit :

- ✓ **Un Dossier administratif** composé des documents suivants :
 - Extrait du Registre de Commerce (modèle J) ou équivalent ;
 - Copie du Statut du centre technique ;
 - Attestation de régularité fiscale ;
 - Attestation sur l'honneur attestant la véracité des informations fournies, signée et cachetée ;
- ✓ **Dossier technique** composé des documents suivants :
 - Le présent appel à manifestation d'intérêt ;
 - Les Copies des accords de partenariat/collaboration d'actions similaires.
 - Le bordereau des prix
 - La durée des missions – les missions et les prix de la présente consultation comprennent les honoraires par jour ainsi que frais généraux, prix des billets de transports, perdiems des experts et des agents du Centre Technique en mission et d'une façon générale toutes les dépenses qui sont la conséquence nécessaire et directe du travail.
 - Le lieu des missions
 - Une note de présentation du centre indiquant :
 - ❖ Les moyens techniques,
 - ❖ Les moyens humains,
 - ❖ Une description du système de management de la qualité,
 - ❖ La référence des accréditations des laboratoires,
 - ❖ La nature et importance des prestations réalisées au cours des trois dernières années.
 - ❖ Une note méthodologique sur le déroulement de chaque action proposée : description et consistance des actions, plan de chaque mission, planning de réalisation, experts désignés avec leurs CVs, ...etc.

VII. Processus de sélection et contractualisation

Le processus de sélection des dossiers de candidature se compose de 5 phases principales présentées comme suit :

1. Présentation du dossier :

Le centre technique espagnol candidat, agissant à titre individuel ou au nom d'un consortium de centres techniques espagnols ou dans le cadre d'un partenariat, doit déposer son dossier de candidature complet auprès du Ministère de l'Industrie et du Commerce/AECID, établi conformément aux indications mentionnées au sein du présent appel à manifestation d'intérêt.

Les centres techniques espagnols éligibles peuvent déposer un dossier de candidature portant sur un ou plusieurs actions demandées par les centres techniques industriels marocains.

2. Présélection des dossiers de candidature

Une présélection des dossiers des centres espagnols déposés est réalisée par le comité technique institué à cet effet, et ce sur la base de la vérification de ces dossiers.

3. Evaluation et sélection :

Les dossiers présélectionnés sont évalués par un comité technique.

Le comité technique se réserve le droit de demander tout complément jugé nécessaire pour l'examen et l'évaluation des projets.

Ce comité technique de sélection est responsable d'adjuger les prestations objet de cet appel à manifestation d'intérêt. Ce comité sera constitué par le représentant de l'AECID, le Directeur du Centre technique, un représentant du Ministère de l'Industrie et du Commerce, et pourrait être invité toute personne jugée utile pour l'évaluation des offres.

Evaluation et comparaison des offres

Les offres techniques seront examinées et notées selon la grille présentée en annexe 3. Les offres ayant une note technique (NT) inférieure à 60 points seront éliminées.

Une note financière sera attribuée à chaque concurrent :

$$NF = 100 * (\text{Offre la moins disante} / \text{Offre du concurrent})$$

La note globale sera calculée comme suit :

$$\text{Note globale} = 6.NT + 4.NF$$

4. Contractualisation et paiement :

Pour tout projet retenu, une convention est signée entre le centre technique industriel marocain, le centre technique espagnol, l'Agence Espagnole de la Coopération Internationale au Développement et le Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), qui précise notamment les actions retenues à réaliser, les conditions et les modalités de réalisation, la durée et le planning de réalisation et le coût de la prestation.

Sauf dérogation particulière par voie d'avenant accordée par le comité de suivi, la durée de ce contrat ne peut pas dépasser 24 mois, à compter de la date de sa signature.

Toute modification au contrat fera l'objet d'un avenant, et ce, suite à une décision spécifique justifiée par le comité de suivi du projet d'appui aux centres techniques industriels.

Le paiement des actions réalisées sera par virement bancaire sur présentation des livrables contractuel et des factures établies par le centre technique espagnol.

Le montant de chaque facture sera réglé au centre technique espagnol dans les 45 jours qui suivent la réception par le centre marocain, des factures et rapports définitifs des actions facturées.

Les documents nécessaires au déblocage du paiement seront fournis au niveau de la convention à signer entre les centres techniques homologues, le MIC et l'AECID.

VIII. Informations complémentaires

1. Clauses de confidentialité

Les membres des comités de sélection et technique sont tenus par la confidentialité. Toute divulgation ou utilisation de leur part d'une quelconque information portant sur les centres techniques ou des actions menées dans le cadre du présent appel à manifestation d'intérêt, dont ils pourraient avoir connaissance à travers le dossier de candidature, nécessite une autorisation spécifique à fournir par son propriétaire.

2. Note sur les Centres techniques industriels marocains

L'Etat a mis en place progressivement les centres techniques industriels (CTI) dans l'objectif d'accompagner les secteurs industriels sur le plan technique et technologique pour une meilleure compétitivité.

Ces CTI ont été créés, par les industriels, sous forme d'association à but non lucratif, dans un cadre de partenariat entre l'Etat et le secteur privé avec l'appui, au démarrage, de l'Union Européenne et d'autres partenaires. Chaque CTI est administré par un conseil d'administration comprenant plusieurs membres représentant les Fédérations et les associations professionnelles et l'ensemble des adhérents.

Les CTI se situent dans le même complexe, à Sidi Maârouf à Casablanca, et ont constitué le Réseau des Centres Techniques Industriels Marocains (RECTIM).

Tout renseignement sur le présent appel à manifestation d'intérêt peut être obtenu

auprès de:

Ministère de l'Industrie et du Commerce

E-mail : elgraoui@mcinet.gov.ma

Agence Espagnole de la Coopération

Internationale pour le Développement (AECID)

E-mail : otc.rabat@aacid.es

Projet d'Appui aux Centres Techniques Industriels avec l'AECID

Définition et consistance des actions

Intitulé du projet 4 : (1) Mise en place des mécanismes de diffusion et de communication pour améliorer la visibilité du CETIEV au niveau national et faciliter le rapprochement du centres vis-à-vis des entreprises industrielles, y compris PME et TPE.

Résultats attendus :

1. Méthodologie de communication définie ;
2. Les outils et mécanismes de communication et de diffusion sont définis
3. Plan d'actions de mise en œuvre et de suivi établi
4. Réalisation

Description du projet :

1. Contexte et objectif :

Le CETIEV évolue dans un contexte industriel où il doit servir à la fois des équipementiers de rang 1 et des multinationales et en même temps il doit accompagner les PME et TPE dans leur développement. Quelle stratégie de communication faut-il adopté pour assurer le rapprochement avec les différentes entreprises ?

2. Principales étapes du projet :

Etude de marché ;
Analyse exploratoire ;
Benchmark avec les centres espagnols ;
Définition des mécanismes de communication et de diffusion,
Formation des collaborateurs CETIEV ;

3. Livrables :

Méthodologie et cadrage du projet
Rapport de mission à la fin de chaque étape ;
Supports de formation,
Bilan de projet

4. Date prévue de réalisation et durée :

A partir du mois de Septembre 2024

5. Contribution du Centre Technique :

.....
.....

6. Contribution de la coopération espagnole :

.....

.....
7. Durée : 4 mois

8. Lieu :

.....

.....

Projet d'Appui aux Centres Techniques Industriels avec l'AECID

Définition et consistance des actions

Intitulé du projet 2 : (2) Développement des mécanismes de transfert de technologie en matière d'innovation, de certification et de labellisation (étiquetage) des produits

Résultats attendus :

1. Définition des thématiques techniques relevant de la compétence du laboratoire espagnol ;
2. Formation des collaborateurs CETIEV par le centre espagnol sur les thématiques techniques définis ;

Description du projet :

1. Contexte et objectif :

Le CETIEV est un ensemble de laboratoires de test agréé par les autorités compétentes et d'autres donneurs d'ordre dans le domaine de l'évaluation de la conformité, de l'innovation, de la certification et de labellisation des produits. Cela nécessite le développement des capacités internes relatives à la maîtrise des techniques des laboratoires et la qualification du personnel.

2. Principales étapes du projet :

Définition des thématiques techniques selon le besoin du CETIEV :

- Essais mécaniques et essais d'endurance mécaniques ;
- Analyse des matériaux ;
- Essais climatiques ;
- Essais de corrosion métallique ;
- Essais électriques et CEM ;
- Essais physico-chimiques ;

Etablir le plan de formation ;

Planifier les formations ;

Formation des collaborateurs CETIEV ;

3. Livrables :

Plan de formation ;

Supports de formation ;

Rapport final (évaluation à chaud et à froid des formations) ;

4. Date prévue de réalisation :

A partir du mois de septembre 2024

5. Contribution du Centre Technique :

.....

.....
6. Contribution de la coopération espagnole :

.....
.....

7. Durée :

estimation de 60 J/H de formation).....

8. Lieu :

Projet d'Appui aux Centres Techniques Industriels avec l'AECID

Définition et consistance des actions

Intitulé du projet 3 : Amélioration de la capacité du CETIEV par des équipements complémentaires et spécifiques et un transfert de connaissances entre les centres espagnols et marocains

Résultats attendus :

1. Acquisition des équipements techniques ;
2. Assistance à l'installation, mise en marche et formation à leur utilisation, à la maintenance et étalonnage ;

Description du projet :

1. Contexte et objectif :

Le CETIEV souhaite acquérir des moyens de test et des équipements de laboratoire afin de répondre aux besoins spécifiques de ses clients.

2. Principales étapes du projet :

Etablir la liste des équipements :

- Banc d'essai de gravillonnage ;
- Densimètre automatique de précision ;
- Moyens d'étalonnage : Four (-50 à 350°C) pour étalonnage des thermomètres et sondes de température : Masses étalons ; capteurs (sondes PT100 ...)

Etablir les caractéristiques techniques des équipements ;

Lancer les consultations ;

Achat et acquisition des équipements ;

3. Livrables :

Equipements opérationnels et conformes aux spécifications ;

4. Date prévue de réalisation et durée :

A partir du mois de Septembre 2024 (durée 12 mois)

5. Contribution du Centre Technique :

.....20%.....
.....
...

6. Contribution de la coopération espagnole :

.....80%.....
.....

7. Budget :

estimation de 60 J/H de formation)..... 12 mois

8. Lieu :